

**Objet : Projet QUASAR**

La 1ère Vice-présidente expose :

Quasar (un quasar est la région compacte entourant un trou noir supermassif au centre d'une galaxie massive) est un projet de développement du Buëch associant collectivités, chercheurs et associations autour de la thématique de la lumière et de la découverte de la physique moderne. C'est d'une part, un projet de création d'un parc de découverte scientifique, basé sur l'exploitation ludique et interactive de la curiosité naturelle des gens par rapport aux questions fondamentales relatives à l'Univers, le temps, l'énergie, la matière. Et d'autre part un projet qui vise à faciliter l'accueil de matière grise et d'activités associées dans la vallée du Buëch (proximité de Grenoble). Ce projet s'inscrit en cohérence avec les objectifs et orientations de la Charte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales.

Les Communautés de Communes des Deux Buëch, du Haut Buëch et du Serrois se sont réunies le 23 septembre 2010 avec l'association QUASAR et le Pays Buëch-Sisteronais pour examiner concrètement les possibilités de réaliser le projet Quasar dans le cadre du nouvel environnement de la vallée du Buëch : rapprochement entre Communautés de Communes et émergence du Parc Naturel Interrégional des Baronnies Provençales.

Une étude de repositionnement du projet Quasar inscrite au contrat de Pays Sisteronais Buëch a été lancée en 2011. Le cabinet Atemia retenu pour cette étude a identifié un manque important dans la gouvernance actuelle et future du projet QUASAR. C'est ainsi que les consultants ont proposé la constitution d'une association de préfiguration qui aurait pour mission de remplacer le comité de pilotage de la présente étude et d'en valider alors les conclusions.

Le comité de pilotage de l'étude réuni le 8 mars 2012 a proposé la constitution d'une association de préfiguration « QUASAR » dont l'objet serait de finaliser le portage de l'étude en cours et d'accompagner le projet jusqu'à sa mise en œuvre opérationnelle.

Afin de restituer les conclusions des travaux et de constituer l'association, un prochain comité de pilotage aura lieu le 18 juin 2012 en soirée. L'idée étant que pour cette date, chaque EPCI ai délibéré sur sa volonté d'adhérer à l'association de préfiguration afin d'en jeter les bases et d'élire son bureau. Cette demande a également été faite aux Pays, au syndicat mixte du Parc des Baronnies Provençales, aux offices de tourisme et à certains acteurs privés concernés par le projet.

Cette adhésion témoignerait ainsi de l'engagement de la structure membre à participer à la réflexion, suivre la fin de l'étude, se positionner sur ses conclusions et mettre en œuvre le projet en phase opérationnelle. L'adhésion, à ce stade, ne s'accompagne pas d'un investissement financier.

La 1ère Vice-présidente propose :

- La participation du Syndicat mixte à la réunion constitutive de l'association de préfiguration proposée en vue de clarifier et améliorer la gouvernance du projet Quasar ;
- Que le Syndicat mixte participe en qualité de partenaire à la vie et l'activité de l'association ;
- Que l'adhésion du SMBP à l'association soit conditionnée à une décision du Comité Syndical sur la base des statuts proposés.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition de la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente
- **Désigne** le Président ou son représentant à représenter le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales aux réunions de l'association de préfiguration « QUASAR ».
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Pour le Président et par délégation  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
Christine NIVOU